

Guide pour tireurs débutants

1. Que faut-il pour tirer avec notre société ?

- Etre membre de la Société
- Connaître et appliquer les directives de sécurité sur le tir
- Avoir une arme personnelle et **autorisée** (voir directives concernant l'achat et la possession des armes et directives de la Fédération Sportive Suisse de Tir, FST)
- Avoir un équipement personnel (protection d'ouïe, lunettes de tir, veste, etc.)
- Participer aux exercices internes (dates selon plan de tir)
- Participer aux concours internes et externes
- Avoir une licence FST pour participer aux concours externes

2. Quelles sont les disciplines pratiquées ?

- Armes longues à 300 m
- Armes de poing à 25 et 50 m
- Carabines à 50 m
- Armes à air comprimé (fusil et pistolet)

3. Quelles sont les activités de tir ?

- Entraînements à Vernand, Bavois et Prilly
- Tirs internes (concours de roi du tir selon le plan de tir)
- Tirs externes en groupe ou individuellement
- Championnats vaudois ou suisses
- Tirs cantonaux et fédéraux
- Tirs commémoratifs et historiques
- Exercices fédéraux (tir obligatoire et tir fédéral en campagne)

4. Quels sont les dates importantes ?

- Début mars Ouverture du centre de tir sportif de Vernand (300, 50, 25 m)
- Début mars Assemblée générale de la société
- Début mars Tir d'ouverture à 300 et 25 m
- Avril Tir du 14 Avril et tir en mémoire du Général Guisan
- Fin mai / début juin Tir fédéral en campagne
- Fin août Dernières journées de tir obligatoire
- Fin septembre Dernière journée de tirs internes
- Fin octobre Tir de clôture à 300 et 25 m
- Fin octobre Fermeture du centre de tir sportif de Vernand
- Fin novembre Banquet de palmarès

5. Où obtenir des renseignements sur notre Société et ses activités ?

- Site internet www.carabiniers-lausanne.ch
- Plan de tir
- Règlement de tir
- Statuts
- Journal "Le Carabinier de Lausanne"
- Auprès des responsables de discipline